



HAL
open science

”Arbres à loques. Senarpont, juillet 2020.”

Manuel Cnrs Charpy

► **To cite this version:**

Manuel Cnrs Charpy. ”Arbres à loques. Senarpont, juillet 2020.”. Modes pratiques. Revue d’histoire du vêtement et de la mode, 2020. halshs-03084820

HAL Id: halshs-03084820

<https://shs.hal.science/halshs-03084820>

Submitted on 7 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Arbres à loques

Sénarpont 

La départementale n°1015 longe la Bresle et ses abords marécageux qui marquent la limite entre les départements de la Somme et de la Seine maritime. Les villages se ressemblent aux yeux du visiteur de passage mais les frontières qui découpent ces territoires sont présentes. Entre Neuville-Coppegeule et Sénarpont, la descente rectiligne de la départementale sépare la forêt des champs de céréales. La peste venue de Paris s'est arrêtée là, dit-on, en 1499. À la lisière de la forêt, un oratoire en ciment et une petite barrière en bois marquent cette frontière.

En passant trop vite, à voir les vêtements abîmés accrochés aux branches et dans les herbes, on peut croire à un de ces abords de routes passantes en forêt où la prostitution s'installe. La sensation est d'autant plus tenace qu'à l'orée de la forêt reste un foyer de bois et vêtements calcinés, jonchés de cannettes de bière.

Mais une fois monté le talus, des vêtements sont accrochés sur des dizaines d'arbres au seuil de la forêt, le plus souvent noués, parfois à l'aide de ficelles ou de fil de fer. Jeans, survêtements, bonnets, chaussettes, caleçons, culottes et soutiens-gorges... tous le vestiaire contemporain s'y trouve. Les marques - Tex, Artengo (Décathlon), Converse, Pierre Cardin, Zara... - disent qu'ils sont quotidiens, parfois déposé presque neufs, parfois usés, portés plusieurs années.

Au village de Sénarpont à moins d'un kilomètre, la tenancière du bar-tabac et tous ses clients connaissent la pratique. Elle consiste à porter le vêtement sur la partie du corps malade pendant neuf jours sans se laver et ensuite de le nouer à un arbre puis de revenir après avoir fait une neuvaine. La pratique est catholique : un exercice de piété répété neuf jours, soit pour obtenir une grâce particulière, soit pour célébrer un saint. En l'espèce, la pratique relève des deux fonctions. Un texte affiché à l'intérieur du minuscule oratoire et les dires au village soulignent que la pratique concerne en particulier les « maladies de peau ». À voir les vêtements, on devine que tous les organes du corps sont concernés.



En ce jour de juillet 2020, une Renault Mégane se gare sur le bas-côté, élargi à cet endroit. Sur les sièges arrière, des bassines plastique chargées de vêtements. Campées au bord de la route, mère et fille attendent que les étrangers partent avant d'attacher soigneusement des layettes blanches à des branches et de se recueillir devant le minuscule oratoire en ciment dédié à Saint-Claude. Derrière une solide grille, une statue du saint en plâtre couverte de bronze doré, une vierge, des fleurs naturelles et en plastique.

En cette période d'épidémie, un regain d'activité est visible nous dit-on au village. Quelques masques chirurgicaux et en tissu et en attestent – d'autant que la région et le village n'ont cette fois pas été épargnés par l'épidémie.

La pratique est double, syncrétisme courant dans la Somme comme dans de nombreuses régions. À l'origine, le lieu est dédié à la dévotion à Saint-Claude, saint protecteur capable, donc, d'arrêter la peste venue de Paris à la toute fin du XV^e siècle. La pratique propitiatoire n'a rien d'original, répétée sur tout le territoire, à la marge du catholicisme et en même temps en son cœur. On s'étonne au village de la question : naturellement, le curé soigneusement tolère la pratique ; le lieu n'est-il pas une dévotion à Saint Claude ?

On le devine, un geste plus ancien s'est greffé sur cette dévotion qui consiste à nouer un vêtement à un arbre pour que l'arbre prenne le mal, d'où le fait de nouer – lier dit-on – étroitement le vêtement à l'arbre. Folkloristes et ethnologues enregistrent la pratique, sans la dater, au début du XX^e siècle. L'ethnologue Paul Sébillot compile des relevés à travers toute la France dans son chapitre « Le mal transmis à l'arbre » dans son curieux *Le folk-Lore de la France. La faune et la flore* : « Suivant une croyance très répandue, note-t-il, on peut se débarrasser des maladies en les transmettant à des arbres, Le procédé qui consiste à les y attacher est l'un des plus fréquents. [...] Vers 1830, le résultat du pèlerinage fait à [une fontaine] de la Picardie n'était complet qu'autant que le sort, le maléfice, la fièvre avait été lié avec une hart [lien en bois souple] en bois, en jonc, ou en herbe aussi voyait-on tout autour des troncs d'arbres [...] qui ombrageaient la source des quantités de liens superposés qui attestaient le nombre de malades guéris ou consolés. Dans l'Oise, pour la guérison de la fièvre, on trempe dans la fontaine de Saint-Servien un fil rouge, qu'on noue à un arbre. » Le recours au vêtement est logique : « Lorsque pour les maladies des yeux, on avait plongé dans la fontaine Sainte-Claire, à Sedan, un petit linge, avec lequel on se frottait, on le déposait sur les arbustes d'alentour. Ceux qui avaient trempé dans un ruisseau près d'une statue de sainte Appoline, au bas de la côte du Sugnon, un linge dont ils se frottaient les dents, le suspendaient

aux buissons ou aux arbres voisins. »¹ Et de noter des pratiques similaires dans la Brie, les Vosges, l'Yonne, en Wallonie... Derrière l'église du village du Préd'Auge dans le Calvados, à côté d'une fontaine, on continue à clouer – clavifixion catholique – des morceaux de vêtements sur un arbre en espérant une guérison².

La Picardie semble en l'espèce une terre favorable à ces pratiques. Un homme s'y consacre, Maurice Crampon qui rédige en 1936 « Le culte de l'arbre et de la forêt en Picardie : essai sur le folklore picard »³. L'enquête est détaillée, tiraillée entre les légendes locales, le goût de l'histoire locale et le désir de mener une enquête scientifique alors qu'Arnold van Gennep tente depuis une décennie de fixer cadre et méthode pour ces enquêtes⁴. À la rubrique « Fixation d'un objet à l'Arbre », il note :

« On peut se débarrasser de certaines maladies en les transmettant à des arbres. Au XVII^e siècle on se liait soi-même à un arbre avec une corde ou un lien de bois ou de paille pendant un certain temps ; on était ainsi guéri de la fièvre ; il fallait opérer le matin à jeun et laisser pourrir le lien. Parfois, on se liait le bras seulement et on disait trois Pater et trois Ave en ajoutant : "Fièvre, fièvre, reste là Jusqu'à ce qu'on te cherchera"⁵. On fait aussi aux arbres et aux buissons des bouts d'étoffe ayant touché le malade. C'est sous cette forme que la tradition du "nouage des fièvres". Le "liage" des maladies est une pratique qui se rattache à la magie sympathique. De même que le sorcier exerce son influence sur une personne, en agissant sur l'objet qui l'a touchée, l'arbre délivre le malade par le simple contact d'une partie de son habit. Les loques accrochées ou "mumies" ont un pouvoir préventif et curatif, ce qui rend leur emploi presque permanent et toujours utile. "C'est au Génie de l'arbre que s'adressent les hommages et les prières ; c'est sur lui aussi qu'on cherche à se décharger de ses maux. Il ne s'agit pas là de guérison, mais de déplacement, de sorte qu'au fond de cette thérapeutique trop confiante on peut encore discerner l'idée très pessimiste que le mal physique est indestructible"⁶ (1).

Chez nous, en effet, il faut bien se garder de détacher les loques suspendues aux branches des arbres et des buissons ; ce geste porterait malheur ; il faudrait redouter pour soi-même le mal fixé sur le végétal par la mumie. Les Arabes qui se livrent aux mêmes pratiques feraient un mauvais parti à l'Européen qui bousculerait les chiffons liés aux buissons (1). Quant au végétal il subira les conséquences de cet étrange cadeau des hommes : il dépérira. »⁷



À Senarpont, les vêtements aussi doivent rester pourrir sur place. D'où l'émoi causé par les incendies de ces hardes. D'où ce paysage où, dans un climat humide, les vêtements se couvrent de mousse, de lierre, tombent en miette. Maurice Crampon pointe à la fin cette évocation des pratiques similaires chez les « Musulmans », clouant un chiffon à un arbre sous lequel est enterré un cheik pour « recouvrer la santé »⁸.

Du XVII^e siècle au « Musulman », le folklore semble sans âge et sans lieu. Et les textes qui circulent dans les rares brochures ou sur internet, scelle la naissance de la pratique en 1499. Rêve d'une pratique ancienne continue, pourtant toujours rejouée.

Littérature et documents sont rares sur les arbres à loques de Senarpont en particulier. Les archives municipales sont vides ou presque et il faudrait fouiller dans les archives de la Fabrique – déposées aux archives départementales mais pour les années 1800-1860 – ou du Diocèse d'Amiens dans l'espoir de trouver quelques considérations sur ces pratiques populaires adossées au culte d'un saint.

Les rares traces laissent penser que les deux pratiques – la dévotion au saint et la pratique des nouages – se croisent dès le XIX^e siècle à Senarpont. En 1909, au détour d'une notice historique rédigée par la Société des antiquaires de Picardie, un érudit local enregistre la confusion des deux pratiques en même temps que sa vivacité : « Le 7 mars 1499, Jean II de Monchy autorisa Jean d'Evraud de Lanaud à ériger une chapelle en l'honneur de saint Claude, à l'orée du bois Ducrocq, afin de rappeler un miracle qui eut lieu en cet endroit, lorsqu'on transportait à Senarpont des reliques de ce saint. Cette chapelle n'existe plus sur son emplacement est un arbre, auquel est fixée une statue du saint, objet de vénération. Les habitants du pays, qui ont une guérison à demander, suspendent aux branches de l'arbre des linges ayant touché le malade. »⁹

Plus de 25 ans plus tard, en 1936, une photographie montre une niche en bois avec une statuette de Saint Claude accrochée dans un arbre et où se devinent dans les arbres des morceaux de linge. Les sociétés d'histoire locale des années 1970 relèvent encore la pratique¹⁰.

À l'évidence, la pratique s'est adaptée, transformée ces dernières décennies. D'abord parce que les trois ormes qui recevaient les linges ne sont plus, emportés par la graphiose, un champignon qui a ravagé les ormes d'Europe. Le phénomène n'a pas joué en défaveur de la pratique, peut-être attestant l'idée selon laquelle un arbre qui prend la douleur des hommes doit dépérir. Quoi qu'il en soit, des anonymes ont replanté un orme, modeste. Il n'est plus qu'un signe : les vêtements sont partout accrochés, sur toutes les essences d'arbres autour. Ensuite, les incendies successifs des lieux – fait de jeunes s'amusant sur les lieux ? de luttes sourdes contre une pratique obscurantiste ? Au village, personne ne veut s'aventurer à en parler. Toujours est-il que la pratique renaît toujours. ■



Texte agrafé dans l'oratoire :

« LES ARBRES À LOQUES DE St. CLAUDE À SENARPONT

En ce lieu 2 croyances populaires sont réunies :

Croyance en Saint Claude

Croyance en la force des arbres (culte celtique)

Origine 1499 :

La peste noire s'arrête ici. Senarpont est épargné. Le chambellan de Louis XII qui résidait au château de Senarpont fait construire une chapelle contenant la statue de Saint Claude.

1638 :

Une seconde peste s'arrête encore ici.

1918 :

La grippe espagnole n'atteint pas Senarpont, la croyance est renforcée. La religion catholique célèbre St Claude. Avec le temps, la chapelle est détruite. La statue est placée dans une niche accrochée à un arbre voisin. C'est alors que les deux croyances se rejoignent.

1968 :

La statue est volée.

1977 :

Proposition de classement du site en monument naturel vivant.

1980 :

Les trois ormes sont atteints de la graphiose. Ils sont abattus. Les bases des troncs sont laissées en place.

1992-1993 :

Les restes des troncs et les loques sont incendiés

1994 :

3 nouveaux ormes sont replantés.

2002 :

Une famille reconnaissante construit un oratoire.

2010 :

Deux des trois nouveaux ormes sont brûlés.

Par tradition on accroche aux arbres des « mumies » (des loques), morceaux d'un vêtement ayant touché le mal (maladies de la peau), on récite la prière à Saint Claude puis chez soi on fait une neuvaine.

Passants anonymes - croyants ou non - respectez ce site de tradition picarde.

-MERCI-
Propriété privée - Accès libre au public. »

Notes

¹ Paul Sébillot, *Le folk-Lore de la France. La faune et la flore*, tome III, Paris, Librairie orientale et américaine, 1906, p. 412-413.

² Émission de France culture, La Série Documentaire, 30 juin 2020, Série « Des arbres et des hommes », épisode 2 : « L'arbre à loques guérisseur ».

³ Maurice Crampon, « Le culte de l'arbre et de la forêt en Picardie : essai sur le folklore picard », *Mémoires de la société des antiquaires de Picardie*, Amiens, Au siège de la société musée de Picardie et Imprimerie Yvert & C^o, et Paris, Picard, tome XLVI, 1936, p. 294-296.

⁴ Arnold van Gennep, *Manuel de folklore français contemporain*, Paris, Picard, 1937-1958 (inachevé).

⁵ Jean-Baptiste Thiers, *Traité des Superstitions*, Paris, Dezallier, 1697, t. I, p. 378 [note de Maurice Crampon].

⁶ S. Reinach, « Le Chêne dans la médecine populaire », *Anthropologie*, tome IV, p. 34 [note de Maurice Crampon].

⁷ Jean Chalon, *Les arbres fétiches de la Belgique*, Imprimerie J.-E.

Buschmann, 1912 [note de Maurice Crampon].

⁸ Ch. Beaugé, Archives médico-chirurgicales de province, juillet 1923, p. 293 [note de Maurice Crampon].

⁹ *Dictionnaire historique et archéologique de la Picardie. Arrondissement d'Amiens : cantons d'Oisemont, Picquigny, Poix et Villers-Bocage*, Société des antiquaires de Picardie, Amiens, Yvert & Tellier, 1909, p. 166.

¹⁰ *Bulletin de la Société d'émulation historique et littéraire d'Abbeville*, juin 1973, p. 210.